



AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU SECTEUR URBAIN DESSERVI PAR LE RÉSEAU D'ÉGOUT.

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 10 octobre 2023, le conseil municipal de Saint-Côme-Linière a adopté le règlement numéro 399-2023 intitulé : Règlement créant une réserve financière ayant pour objet la vidange des boues des étangs d'épuration des eaux usées et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que le règlement numéro 399-2023 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter du secteur concerné voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h le lundi, 23 octobre 2023, au bureau de la municipalité de Saint-Côme-Linière, situé au 1408, rue Principale.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 399-2023 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 173. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 399-2023 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h le 23 octobre 2023, au bureau municipal situé au 1408, rue Principale.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 12 h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné

7. Toute personne qui, le 10 octobre 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- ☞ être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise du secteur concerné qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois;
 - ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise du secteur concerné qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire du secteur concerné, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale :
- ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 10 octobre 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.
11. Description du secteur concerné (secteur urbain desservi par le réseau d'égout) :
- 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 8^e, 9^e, 10^e, 16^e et 20^e Avenue
1^{re} Avenue Ouest
5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e,
23^e et 24^e Rue

8^e et 20^e Rue A
9^e, 10^e et 12^e Rue Ouest
Les rues Bouchard, Carol, Dumas, Grenier, Isabelle, Julie, Lucie, du Pont,
Principale et Victor
Route du Président-Kennedy (approximativement entre les numéros
civiques 991 et 1499)
Route de St-Zacharie (approximativement entre les numéros civiques 1419
et 1481)
Voir en annexe la carte représentant approximativement le secteur.

Chantal Poulin

Chantal Poulin

Directrice générale / Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, résidant à Saint-Côme-Linière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le treizième jour du mois d'octobre deux mille vingt-trois, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville et Caisse Populaire.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce treizième (13^e) jour du mois d'octobre deux mille vingt-trois.

Chantal Poulin

Chantal Poulin

Directrice générale / Greffière-Trésorière

Municipalité : Saint-Côme-Linière



Projection : NAD 1983 MTM 7

Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la MRC Beauce-Sartigan et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La MRC Beauce-Sartigan ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la municipalité de Saint-Côme-Linière. Données produites par : MRC Beauce-Sartigan. Date de la dernière mise à jour : 2022-12-05



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CÔME-LINIÈRE

1408 rue Principale
Saint-Côme-Linière, Québec G0M 1J0
Téléphone : 418 685-3825 Télécopieur : 418 685-2566
CE : st-come@globetrotter.net
www.stcomelinier.com

Imprimé le : 15 décembre 2022 à 17:58:55
Auteur : Maryane Bélanger

Le système d'information géographique est diffusé par : **Gonet**
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2022. Tous droits réservés.



